

Quelle marge de manœuvre pour la bourgeoisie ?..

Les directions syndicales, et en tête la direction de la C.G.T., chantent « le grand succès » de la « magnifique grève générale » de dix millions de travailleurs. Le mouvement le plus important jamais vu en France, plus ample et plus dur que juin 36 même, un des plus puissants qu'ait connu le monde, se termine, coupé en morceaux corporatifs, avec l'obtention de satisfactions médiocres, sans commune mesure avec les revendications mises en avant par les grévistes. Les jours de grève sont très rarement payés ; les ordonnances sur la Sécurité sociale ne sont pas abrogées (les organisations syndicales se sont refusées à en faire un préalable) et l'élargissement des droits syndicaux a été envoyé « sine die » au moment où ils étaient plus nécessaires que jamais devant un Etat qui prétend diriger lui-même le mouvement ouvrier. Comme l'a fait remarquer Barjonet au lendemain de sa démission du Comité confédéral de la C.G.T., les quarante heures qui ont été arrachées en 1936 par trois milliers de grévistes, n'ont pas été exigées, alors que 10 millions de travailleurs les trouvaient justifiées dans une société où la productivité a cru plusieurs fois. Cette capitulation sans précédents de dirigeants qui se sont jetés à la tête d'un mouvement spontané, gigantesque, comment essaieront-ils de la justifier et que valent leurs arguments ?

L'article ci-dessous prouve qu'ils ne valent rien et que leur honteuse trahison n'est pas explicable, sinon par le passage définitif de ces directions du côté de l'ordre bourgeois qu'ils sont censés combattre. Nombre d'entre eux sont des récidivistes, mais cette fois ils ont capitulé sans alibi, sans couverture. Les travailleurs sauront leur demander des comptes. Cette trahison doit être la dernière.

Le mouvement de mai 1968 a porté le coup de grâce à ceux qui justifiaient leur démoralisation par l'idée qu'il ne pouvait y avoir de salut révolutionnaire hors d'un effondrement catastrophique du capitalisme. Bien au contraire, depuis plusieurs mois, la conjoncture économique s'améliorait sensiblement. Le taux de croissance de la production industrielle rejoignait de hauts niveaux après la période de marasme du plan de stabilisation et ses séquelles. On assistait donc à une reprise temporaire mais réelle, de l'activité économique sur des bases, d'un point de vue capitaliste, assainies.

Cet « assainissement » se traduisait par le fait que la relance se produisait sans qu'il y ait diminution du chômage. C'était la conséquence directe du processus de restructuration de l'appareil de production, au travers des fusions et des regroupements, entrepris depuis plusieurs années afin de faire face à une concurrence internationale accentuée. Une plus grande productivité permettait d'accroître le volume de la production sans augmenter l'embauche. Le maintien d'une importance armée de réserve industrielle laissait espérer aux capitalistes que cette nouvelle phase d'expansion n'entraînerait pas de trop fortes hausses de salaires, et ne nécessiterait donc pas le recours à un taux d'expansion trop élevé.

Il ne reste évidemment plus grand-chose de ces « réjouissantes perspectives ». Pendant les négociations de la rue de Grenelle, la bourgeoisie a agité l'épouvantail de la concurrence internationale pour réduire au minimum les concessions auxquelles elle était contrainte. La réalisation, le 1^{er} juillet, du Marché

Commun, les réductions tarifaires liées au Kennedy-Round, ont fourni une matière de choix à ses récriminations. Dans quelle mesure ce protocole l'a-t-il cependant placée le dos au mur ?

En ce qui concerne la durée du travail, le protocole prévoit qu'« en tout état de cause une réduction de deux heures des horaires hebdomadaires supérieurs à quarante-huit heures et une réduction d'une heure des horaires compris entre quarante-cinq et quarante-huit heures interviendra avant le terme du V^e Plan ».

Y a-t-il là une charge insupportable pour la bourgeoisie ? Différentes études effectuées dans de nombreux pays capitalistes avancés montrent que la réduction de la journée de travail a pour résultat une production accrue : la dixième heure est compensée à raison de 65 %, la neuvième à raison de 45 %. Au surplus, la diminution de l'absentéisme et des accidents du travail, les nouvelles possibilités de perfectionnement professionnel qu'elle entraîne, ont fait que ni en Allemagne, ni en Autriche, ni en Norvège, elle n'a provoqué de renchérissement des « coûts de main d'œuvre ».

En ce qui concerne les salaires, leur taux d'augmentation annuel moyen est de 6 %. Le protocole d'accord le fixe pour 1968 à environ 10 %. Le complément obtenu rue de Grenelle est donc environ de 4 à 5 % ! Il faut évidemment y ajouter la hausse du S.M.I.G. variant de 35 % à 37 %. Mais la facilité avec laquelle le gouvernement et le patronat y ont consenti est révélatrice. Une partie des patrons qui versaient des salaires particulièrement bas fermeront leurs entreprises qui seront rachetées par des groupes plus puissants.

Il n'y a là rien qui puisse alarmer les secteurs les plus dynamiques du capitalisme français, mais seulement l'accélération d'un processus de modernisation entamé de longue date et dont ils tirent profit. Le nouveau ministre de l'industrie, Albin Chalandon, s'était d'ailleurs prononcé dans *Le Monde* du 20 février dernier pour une « très forte réévaluation du S.M.I.G. ».

Les résultats finalement obtenus s'écartent bien sûr des prévisions du protocole selon la situation de chaque secteur et la politique, menée par la bourgeoisie pour briser la grève au plus vite. Telle industrie très compétitive où la part des salaires est faible pourra accorder davantage que telle autre où l'application de ces accords mettra effectivement en faillite les entreprises les plus retardataires. Mais, à coup sûr, quelle que soit l'ampleur des concessions faites, qui ne peut que rester sans commune mesure avec un mouvement où le problème du pouvoir était posé, la bourgeoisie n'aura de cesse tant qu'elle ne se sera pas débarrassée de ces nouvelles charges. A cet égard, l'arsenal des techniques dont elle dispose est impressionnant. Sa principale possibilité est évidemment de recourir à l'inflation : amputé par la hausse des salaires, le montant de ses profits pourrait être reconstitué par une augmentation des prix de vente. On estime qu'il suffirait d'un taux d'inflation annuelle de 4 % pour anihiler en un an les avantages consentis aujourd'hui aux travailleurs. Une telle politique n'aurait pas à court terme de conséquences dramatiques : d'une part plusieurs pays capitalistes avancés ont connu récemment en-

core des rythmes comparables de hausse des prix, d'autre part, les réserves françaises d'or, et de devises permettent de faire face à une détérioration passagère de la balance commerciale provoquée par une moindre compétitivité des produits français sur le marché international. Au terme de cette période, une dévaluation du franc pourrait redresser la situation aux dépens, une nouvelle fois, des travailleurs.

Rien ne permet de penser que la bourgeoisie n'aura pas à nouveau recours à une méthode qui a fait ses preuves. Aucune mesure (fiscale ou autre) n'a été prise pour s'opposer à l'inflation et des représentants du patronat évoquent déjà ouvertement la possibilité de dévaluer la monnaie.

Des miettes, et des miettes qui seront reprises à court terme, voilà tout ce que la politique capitulaire des dirigeants syndicaux leur a permis d'offrir aux travailleurs en échange du retour à la « paix sociale ».

Pour garantir que le pouvoir d'achat ne sera pas laminé par l'inflation, il faut obtenir l'échelle mobile des salaires, dont la C.G.T. aurait dû faire un préalable absolu. Pour garantir que la bourgeoisie n'essaie pas de compenser ses pertes par l'intensification des cadences, le chômage des uns et la surexploitation des autres, il faut obtenir l'échelle mobile des heures de travail, s'est-à-dire la répartition égale du travail entre tous les travailleurs : il s'agit là de revendications qui ne peuvent être progressivement résorbées par la bourgeoisie. Elles mettent directement en cause son pouvoir économique et lui sont intolérables. On ne pouvait s'attendre à ce qu'elle y consente de bon gré rue de Grenelle, où elle n'avait pas en face d'elle des interlocuteurs, décidés à la mettre à genoux en s'appuyant sur la destruction de fait de l'autorité patronale dans les usines occupées.

La satisfaction de ces revendications aurait placé le patronat français dans une situation catastrophique face à la concurrence internationale en lui ôtant les principaux moyens d'accroître la compétitivité de ses industries sur le dos de la classe ouvrière. Cette perspective devait évidemment poser des problèmes de conscience au P.C.F. dont on sait qu'il s'inquiète beaucoup du sort de « nos » industries dans le Marché Commun. A cet égard, le document du 3^e Congrès de l'Internationale communiste intitulé l'« I.C. et l'Internationale Rouge » se prononce en des termes que nos bureaucrates jugeraient à coup sûr aujourd'hui « provocateurs » et « irresponsables » : « **Les allégations des capitalistes qui mettent en cause la concurrence étrangère ne doivent aucunement être prises en considération : les syndicats révolutionnaires ne doivent pas aborder les questions de salaire et de condition de travail du point de vue de la concurrence entre les profiteurs des différentes nations, il doivent se placer du point de vue de la conservation et de la protection de la force de travail... Les syndicats doivent se proposer comme une tâche pratique du jour la préparation et l'organisation d'actions internationales par industries.** »

Dans une période où se manifeste une formidable remontée de la révolution en Europe, ce texte est d'une singulière

(Voir suite en p. 3)